

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

REVUE ANTHROPOLOGIQUE

REVUE ANTHROPOLOGIQUE

Scientifiques, Politiques et Littéraires.

Vol. 8.

MONTRÉAL, MARDI, 26 AOUT 1915.

No. 67.

N I N I V E.

SUITE ET FIN.

50. L'ethnographie trouvera un jour des renseignements précieux, soit parmi les auxiliaires des Assyriens, soit parmi les ennemis qu'ils combattent. Le costume cependant y offre plus de variété que des physiologies ou la conformation des individus. Une seule figure de nègre ou d'Éthiopien indique des contrées plus méridionales. Parmi les adversaires des Assyriens figurent d'autres peuples sémitiques, et par conséquent les Hébreux peuvent y être compris. Les vaincus sont en général traités avec la barbarie qui s'est perpétuée dans les usages de l'Orient. Les prisonniers sont ou entravés par les jambes ou traînés au moyen de cordes passées dans la lèvre inférieure. Ici on trouve une rangée d'hommes empalés par les aisselles; là un malheureux qu'on écreche à la manière de Marsyas ou de l'empereur Valérien. Un officier tient registre des têtes coupées après la victoire, absolument comme sur les bas-reliefs historiques de l'Égypte.

Pour reconnaître les contrées qu'habitaient les peuples auxquels les Assyriens faisaient la guerre, on tirera des arguments des diverses productions naturelles figurées çà et là, et particulièrement des arbres. Au milieu de plantes basses et à larges feuilles qui semblent indiquer une contrée méridionale, s'élève un grand autel carré dont la forme rappelle les *pyrées*, ou autels du feu, et particulièrement celui dont des critiques habiles ont depuis longtemps reconnu la représentation au dessus de la principale porte de Mycènes. On devra considérer aussi comme une indication des plus précieuses la figure d'un temple que dépouillent des soldats assyriens. Cet édifice, dont la toiture triangulaire rappelle celle des temples grecs, n'est point soutenu par des colonnes, mais par de simples piliers; des boucliers votifs sont suspendus aux murailles; c'est là un usage adopté par les Grecs. Au-devant du temple sont deux groupes sur des piédestaux; le seul que l'on puisse encore distinguer représente une *vache allaitant son veau*, type favori de quelques-unes des monnaies les plus anciennes de la Grèce. Ces groupes sont précédés par des bassins probablement de bronze. La manière avide dont les vainqueurs se jettent sur cette riche proie est bien exprimée. Tandis que les uns pénètrent par le toit, d'autres emportent les boucliers votifs, les vases précieux; d'autres encore s'occupent à briser un colosse de métal. Le *pyrée* nous paraît indiquer l'Élymaïs ou la Susiane, et le temple nous conduirait dans l'Asie-Mineure. Mais on sait ce que valent ces premières conjectures.

60. Il aurait existé une lacune dans ces détails de l'activité assyrienne si la chasse n'y eût tenu une certaine place. Les scènes de chasse se distinguent par plus de vivacité que de variété. Le roi y prend part du haut de son char, comme pendant les opérations militaires. On le voit se précipitant à travers monts et forêts; les oiseaux qui volent en sens inverse de la chasse rappellent les scènes analogues qu'on trouve fréquemment sur les vases grecs.

70. Après les fatigues de la guerre, le roi jouit du fruit de ses conquêtes. Les peuples qu'il a soumis et ses sujets directs s'empressent à l'envi de lui apporter leurs tributs. Aux chefs-d'œuvre de l'art assyrien, les trônes, les tables, les chars, les quadriges, viennent se joindre les productions naturelles, parmi lesquelles figurent en première ligne les chameaux du désert, les chevaux de la plaine et de la montagne. Quelques tributaires portent en signe de soumission des modèles de forteresses exécutés dans la proportion des petites églises que tiennent les fondateurs des édifices catholiques du moyen-âge. Les murailles de ces forteresses (comme de celles dont les soldats assyriens font l'assaut) sont reliées par des tours carrées placées de distance en distance et surmontées de créneaux dentelés. Les diverses enceintes concentriques et élevées les unes au-dessus des autres dont elles se composent indiquent que, pour la plupart d'entre elles, on avait profité des accidents d'une contrée monstrueuse.

80. Voici déjà bien des détails, et pourtant il me resterait à décrire les scènes de l'intérieur du palais, les sièges recouverts d'étoffes précieuses, les tables chargées de mets, les eunuques et les autres serviteurs puisant le vin dans de vastes cratères et l'apportant dans des *rhytons* à muse de lion, qui, évidemment, ont servi de modèle à ceux des Grecs, celui-ci agitant le chape-mouche sur la tête du roi, celui-là tenant un sceptre court, emblème de sa charge, les fleurs, la lyre, les chanteurs, tous les signes enfin d'une vie somptueuse, mais nullement efféminée. Ici l'impression que nous recevons est toute différente de celle à laquelle nous nous serions attendus. Toutes ces

scènes portent une empreinte de chasteté, et la mollesse en est exclue. Au lieu des lits sur lesquels on s'attendrait à voir couchés les devanciers de Sardanapale, nous ne voyons que des sièges sans dossiers, moins simples, mais tout aussi rigides que celui de Fabricius. Nulle représentation, nul détail qui offense la pudeur la plus scrupuleuse. Les femmes sont complètement absentes: on n'en trouve qu'une seule fois, dans une file de prisonniers; mais l'intérieur du palais n'en offre aucune: les Assyriens, sous ce rapport, se manifestent à nous comme de vrais musulmans. L'excès de la jalousie fait qu'on passe les femmes sous silence, même en sculpture. Le nombre des eunuques nous fait seul juger du nombre des victimes enfermées dans le harem.

Tel est le résumé bien incomplet de la masse des documents irrécusables que la découverte de M. Botta vient de donner à l'histoire. Ces sculptures ne sont pas moins imposantes sous le rapport de l'art. Le talent des artistes assyriens ne le cède point à ce que nous connaissons de l'antique Égypte, et surpasse de beaucoup les productions des statuaires de Persépolis. Les physiologies sont, vivantes, les mouvements énergiques, les détails recherchés et exprimés avec finesse. Des couleurs, dont on a retrouvé la trace, ajoutaient à la vivacité des figures et à l'éclat des accessoires. Nous ne pouvons affirmer que les Assyriens aient été les créateurs de leur style; ils ont pu, ils ont dû même l'emprunter à Babylone, véritable métropole de la civilisation mésopotamienne. Mais que les Perses (et probablement avant eux les Mèdes) aient à leur tour imité les Assyriens, que ceux-ci aient propagé d'autre part leur exemple dans l'Asie-Mineure, et que les Grecs aient beaucoup emprunté à ces dernières écoles, ce sont là des points qui me semblent dès à présent de toute évidence et que l'avenir achèvera de mettre dans son jour.

Les Grecs sont uniques dans l'art et la source de tout progrès ultérieur, parce que personne avant eux n'avait compris la vraie science du mouvement et de la perspective. Eux seuls ont su être à la fois nobles et vrais, souples et harmonieux. La découverte des sculptures de l'Assyrie ne leur enlève aucune de ces prérogatives. Mais, de même que les plus illustres artistes de l'Italie moderne ont eu de grandes obligations à des maîtres qui en savaient beaucoup moins qu'eux, de même les auteurs de la révolution qui porta l'art à son apogée auraient dû nous dire le profit qu'eux et leurs devanciers immédiats avaient tiré de la sculpture asiatique. Ils ont gardé le silence sur ce point, et, jusqu'ici, la source de l'art grec était restée douteuse: on croyait à une influence égyptienne qui n'a été pourtant ni générale, ni même très-étendue. La découverte de M. Botta soulève le voile, et renoue par conséquent un des chaînons les plus importants du développement de l'esprit humain.

Les sculptures de Khorsabad me semblent aussi résoudre un problème ethnographique que la Bible avait tranché d'avance et que les savants de l'Allemagne moderne ont vainement agité. Moïse, dans le chapitre X de la Genèse, compte *Assur* au nombre des fils de Sem, et pourtant on a contesté l'origine sémitique des Assyriens. Des efforts, dont je n'ai point ici à rechercher le motif, ont été tentés à bien des reprises, depuis trente ans, pour attribuer la fondation de la grande monarchie qui a servi de type aux Mèdes et aux Perses à la race japhétique et arienne, désignée communément en Allemagne sous la dénomination très-incomplète de race *indo-germanique*. Khorsabad ne laisse point debout cette supposition, et donne pleinement raison à Moïse. Les traits des Assyriens semblent calqués sur ceux des Juifs: cette race robuste et musculeuse n'a point les formes élancées qui distinguent la race de Japhet, dont les figures des *Scythes* ou *Schétes*, combattus pendant tant de siècles par les Égyptiens, nous ont conservé le type dans toute sa pureté. Il faudrait donc encore cette fois prendre le parti de croire à Moïse.

Toutes les inscriptions de Khorsabad sont conçues dans le système qui règne à Babylone. Ceux qui ont suivi avec quelque attention les progrès de l'archéologie orientale connaissent fort bien l'écriture que je viens de désigner, et je chercherais en vain à en donner une idée, sans le secours des figures, aux personnes qui n'ont eu pour ces études ni le temps ni l'attention nécessaires. Les écritures *cunéiformes*, c'est-à-dire produites par la combinaison d'un seul et même signe qui ressemble à un coin ou plutôt à un clou, constituent un système propre à l'Asie occidentale, et dans lequel on distingue trois variétés essentielles. Ces trois variétés se montrent réunies comme traductions les unes des autres dans les inscriptions de Persépolis, et donnent ainsi la preuve qu'elles étaient toutes trois en usage chez des peuples soumis à l'autorité des rois de Perse. La variété proprement persépolitaine a été

déchiffrée d'abord par M. Grotefend; et l'analyse, continuée par Rafin'savant Danois, en a été enfin complétée par MM. Eugène Burnouf et Lassen. Cette écriture est purement alphabétique: chacun des groupes dont elle se compose répond à une articulation de la langue zendé ou de l'un de ses principaux dialectes. Mais l'analyse de l'écriture des Perses n'a point conduit jusqu'ici à celle des deux autres variétés cunéiformes, ce qui prouve que le principe de ces deux dernières variétés a dû être différent. L'une, présumée en usage chez les Mèdes, ne s'est guère retrouvée jusqu'ici en dehors des monuments de Persépolis. Les ruines d'Ecbatane, si on les explorait avec soin, pourraient seules en fournir des exemplaires nombreux. Mais il n'en est pas de même de la troisième ou plutôt de la première écriture cunéiforme, car celle-ci est certainement la plus ancienne. Elle régnait à Babylone; toutes les briques, et généralement tous les débris de quelque valeur rapportés de cette ville; nous en ont offert la preuve. On savait déjà que les caractères employés à Ninive ne différaient point de ceux dont Babylone faisait usage, et les fouilles de Khorsabad, en donnant la confirmation de ce fait, ont accru en même temps, dans une énorme proportion, nos richesses et nos ressources.

C'est M. Botta qui s'est attaché lui-même à recueillir les inscriptions de Khorsabad. Tandis que M. Flandin dessinait les sculptures, il a travaillé, avec un zèle infatigable, à la copie de ces trente mille mètres de texte, dont je parlais plus haut. Les lignes de caractère ne se bornent pas à la bande qui sépare les deux zones de sculpture: on les retrouve à profusion jusque sur les habits des personnages représentés, et les différentes fortresses, assiégées par les Assyriens, sont accompagnées de leur nom. M. Botta copie avec une rigoureuse exactitude; nous en avons la preuve: comment croire que la puissance de l'analyse ne finira pas par faire jaillir la lumière de ces ténèbres? Comment ne pas espérer que l'auteur de la découverte matérielle sera aussi celui qui donnera les premiers moyens d'en tirer parti?

M. Botta écrit qu'il s'épuise en tentatives et en conjectures: mais cette persévérance même est, tôt ou tard, un gage de succès. Combien de fois n'est-il pas arrivé à Champollion de faire fausse route, et de se voir obligé à recommencer sur de nouveaux frais? M. Botta n'a pas moins de courage, sans doute, et la modestie même de ses premières communications prouve qu'il est doué d'un sens juste et droit: à cette condition, c'est dans la science surtout qu'il est permis de dire que *le génie c'est la patience*.

Que les préoccupations indo-germaniques ne viennent pas encore une fois se jeter à la traverse de ses recherches. La langue qu'on parlait à Babylone était le *chaldaique* de Daniel et du Targoum. Puisque l'écriture est à Ninive la même qu'à Babylone; pourquoi les Assyriens, peuple sémitique, auraient-ils parlé une autre langue que le chaldaique? S'il existait des différences de langage entre les deux pays, ces différences devaient être purement dialectiques. Je ne doute pas, pour mon compte, qu'on ne retrouve tôt ou tard du chaldaique dans les textes cunéiformes de Ninive, comme on a découvert du copte sous les hiéroglyphes égyptiens.

Tout dépend de la manière dont on attaquera les textes cunéiformes, jusqu'ici rebelles aux efforts de la science. Les signes de l'écriture babylonienne et ninivite sont trop variés dans leurs formes pour qu'on puisse les considérer comme la représentation d'articulations alphabétiques; ce n'est pas non plus l'altération de signes originellement imités d'objets naturels, comme l'écriture chinoise et japonaise. En examinant ces signes on est conduit directement à une supposition toute différente. A vrai dire, il n'y a qu'un signe: c'est le *coin* ou le *clou*. Ce signe unique, suivant la direction qu'on lui a donnée, sa position, son inclination; sa multiplication même, doit avoir reçu des valeurs différentes et probablement alors des valeurs alphabétiques. Rien ne serait plus facile que d'écrire, sur une portée de musique et au moyen d'un signe unique, modifié dans sa valeur par sa seule position, des lettres au lieu de sons. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même sur les bords du Tigre et de l'Euphrate? L'analyse des différents groupes dont se compose cette mystérieuse écriture me confirme de plus en plus dans cette opinion. En dégageant les éléments constitutifs de chaque groupe, j'y trouve en grande majorité des mots de trois lettres, puis de deux, puis de quatre: indication certaine à mes yeux d'un dialecte sémitique. La conviction dont je dépose ici l'expression est ancienne dans mon esprit; puisse-t-elle être de quelque utilité à l'heureux génie qui pénétrera ce mystère!

Resterait à déterminer l'âge de ces précieux débris; mais on sent que ce point important ne pourra être fixé que quand la clef des inscriptions aura été trouvée. Jusque-là, on en est réduit aux conjectures; et nous savons par expérience quel cas il faut faire des conjectures qui n'ont pour appui que l'aspect des monuments. On peut en juger d'après ce qui est arrivé pour l'Égypte avant la découverte de Champollion. Les plus habiles avaient pris le contre-pied de la vérité, et les édifices qu'on avait considérés comme les plus anciens étaient précisément de l'époque la plus récente. Ce souvenir nous maintiendra dans une réserve prudente, et nous nous bornerons à ce qu'une appréciation aussi chanceuse offre aujourd'hui de vraisemblables.

Et d'abord nul doute que le monument ne soit assyrien, par conséquent antérieur à la destruction de Ninive. Tout ce qu'on a pu, dans le premier moment, avancer de contraire à cet opinion, doit paraître aujourd'hui absolument insoutenable. Le monument de Khorsabad n'est point l'ouvrage des Perses; il ne peut non plus appartenir aux Mèdes: les inscriptions ne sont point médiques, et il n'y a que les rois d'Assyrie qui aient pu faire un emploi exclusif de l'écriture en usage à Babylone. Ce n'est pas non plus

Sardanapale, le dernier des rois ninivites, qui a bâti et décoré ce palais. Quelque exagérés que puissent être les traits dont l'histoire nous a dépeint la mollesse de ce monarque, il est impossible d'admettre qu'il ait fait des conquêtes; et le prince auteur du palais de Khorsabad était un conquérant. Il y a plusieurs systèmes, même parmi les auteurs anciens, sur l'époque de la chute de Sardanapale: mais le seul qui puisse se concilier avec l'ensemble des témoignages historiques est celui qui place la prise de Ninive par les Mèdes et les Babyloniens vers la fin du VIIe. siècle avant notre ère, l'an 604 ou 605 avant J.-C. Ainsi l'on doit reporter la construction de Khorsabad au moins dans le milieu du VIIe. siècle.

Les époques guerrières de l'empire d'Assyrie sont assez bien marquées dans le petit nombre de textes, soit profanes, soit sacrés, que nous possédons. Le fondateur de la monarchie, Ninus, fut un prince guerrier, et les conjectures les plus vraisemblables le font remonter jusqu'à des temps très-reculés. L'esprit militaire des Assyriens se ranima plus tard, quand déjà avaient pris fin les expéditions guerrières des Égyptiens sur les bords de l'Euphrate, clairement marquées sur les monuments de cette dernière nation. Les rois de Ninive rétablirent alors leur autorité sur les peuples de l'Asie centrale.

Plus de six cents ans après, c'est-à-dire dans le cours du VIIIe. siècle, nous voyons les rois d'Assyrie descendre en conquérants dans la Palestine; Phul et Teglatphalasar préparent les voies à Salmanasar, qui s'empare de Samarie et envoie les dix tribus en captivité. Sennacherib attaque ensuite le royaume de Juda, mais il en est repoussé, et dès lors le rôle agressif passe aux Babyloniens. A partir de cette époque, nous ne trouvons plus qu'une indication obscure d'expéditions des Assyriens dans la Cilicie, l'histoire est d'ailleurs muette sur leurs entreprises extérieures jusqu'à la chute de Sardanapale.

Or, rien de plus certain que le caractère guerrier du prince qui a construit le palais de Khorsabad. Autant qu'on en peut juger par ce qui subsiste, ce monument a dû être construit et décoré tout d'une pièce: le roi dont les exploits et la puissance y sont retracés est le même dans toutes les salles, et l'on n'y voit aucun vestige des restaurations ou d'additions postérieures, comme les monuments de l'Égypte en offrent tant d'exemples. Cette observation doit contribuer à donner une haute idée de la puissance du monarque qui a bâti ce monument.

L'absence de restaurations et d'additions induira certaines personnes à placer l'époque de la construction le plus près possible de la ruine de Ninive: dans cette hypothèse, il faudrait reconnaître ici ou Salmanasar ou l'un des princes de son siècle.

Mais, d'un autre côté, aurait-il suffi de la conquête de la Palestine pour subvenir aux dépenses de ce que nous avons appelé un *Versailles assyrien*? Séconchis, le roi d'Égypte, de la vingt-deuxième dynastie, s'empare du royaume de Juda et envoie Roboam en captivité. Il a célébré ce triomphe dans les sculptures d'un portique qui fait partie des constructions du palais de Karnak à Thèbes; mais qu'est-ce que ce portique en comparaison des créations dues aux Pharaons de la dix-huitième dynastie? A la proportion du monument de la victoire de Séconchis, on s'aperçoit de l'affaiblissement de l'Égypte. Quand les rois d'Assyrie fondirent sur la Palestine, leur puissance était évidemment réduite. Déjà les Mèdes avaient conquis leur indépendance, et la satrapie de Babylone commença à la même époque à former un royaume distinct. Le monument de Khorsabad donne l'idée de tout autres ressources, et l'esprit en rattache involontairement la construction au souvenir de la plus grande puissance des monarques d'Assyrie; et quant à l'objection tirée de l'absence de restaurations et d'additions, elle n'a pas une valeur considérable aux yeux de ceux qui connaissent l'Orient. Les princes de ces contrées n'honorèrent guère de leur prédilection les édifices construits par leurs devanciers: d'ordinaire ils aiment à attacher leur nom à des créations toutes nouvelles. Ce trait de la vanité des despotes convient à l'antiquité la plus reculée comme aux temps modernes, et l'application s'en fait plus naturellement à une maison de plaisance qu'au principal palais d'un empire.

Entre les trois époques guerrières de l'empire d'Assyrie, la plus récente serait donc celle qui nous semblerait la moins appropriée au monument découvert par M. Botta; mais nous n'osons imposer au lecteur une préférence qui ne s'appuie que sur d'aussi faibles arguments.

Quoi qu'il en soit, un grand pas vient d'être fait: le monde sémitique est ouvert. Nous avons Ninive, et Ninive nous donne l'espoir de posséder un jour Babylone. On retrouvera de même, sous les immenses décombres de cette ville, des palais, des sculptures religieuses et historiques, des inscriptions. A la connaissance de l'Assyrie on joindra celle de la Chaldée, et quand bien même il s'écroulerait entre les fouilles de Ninive et la lecture des textes cunéiformes autant d'années qu'entre la grande expédition d'Égypte et la découverte des hiéroglyphes par Champollion, ce serait peu de chose au prix de la lenteur avec laquelle les sciences historiques ont marché dans l'Europe moderne jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle.

Le mouvement des sciences exactes a obscurci les conquêtes faites dans une autre direction de l'esprit humain; on n'a pensé qu'aux progrès de l'astronomie, de la physique, de la chimie, de la géologie; progrès immenses sans doute, mais qui n'ont rien eu ni de plus rapide et de plus extraordinaire que la marche rétroactive de l'homme dans les profondeurs de son passé. Quand je songe aux documents qu'avaient à leur disposition les hommes éminents tels que Fréret, de Guignes, Anquetil-Duperron, Barthélemy, qui, dans le XVIIIe. siècle, ont ouvert la carrière que nous parcourons aujourd'hui,

d'hui ; quand j'en compare la pénurie avec les riches matériaux qui nous environnent ; quand je me représente tout ce que la science a acquis depuis vingt ans : les Védas, qui nous révèlent l'Inde antérieure à l'Inde, si je puis m'exprimer ainsi ; les livres sacrés du Népal, qui nous font assister aux premiers développements du bouddhisme, et nous permettent d'en apprécier l'époque ; la connaissance sûre et étendue des antiquités de la Chine, l'immense exploration de l'Égypte ; les monuments primitifs de la Phrygie, de la Lycie, de la Cappadoce ; la prodigieuse nécropole de Vulci, la numismatique des successeurs d'Alexandre dans l'Inde, et enfin la découverte de Khorsabad, mon esprit reste confondu devant cette accumulation de trésors, et je me demande ce qu'il en sera dans cinquante ans, quand l'accroissement de la puissance européenne, la facilité toujours plus grande des communications et des voyages, et, il faut l'espérer aussi, les commencements de la régénération de l'Orient, auront multiplié les investigations et permis de remuer le sol de tant de villes encore ensevelies sous leurs ruines. Un temps viendra peut-être où la géologie servira de préface aux annales non interrompues de l'espèce humaine.

Les philosophes du XVIIIe. siècle aspiraient à ce résultat, et, en attendant qu'il fût atteint, ils se flattaient de l'espérance que ces lumières de l'histoire primitive détruiraient sans rémission l'autorité des livres saints. On sait ce qui en est aujourd'hui de cette atteinte. A mesure que la lumière s'est faite, l'autorité de la Bible a grandi, et toutes les branches de l'histoire profane rendent aujourd'hui un hommage unanime au seul livre qui puisse servir à grouper tant de documents épars et divergents. On comptait aussi trouver dans les monuments du paganisme la source des grandeurs morales de la Bible, et la supériorité de la doctrine biblique s'éclaircit de toutes les misères morales et intellectuelles qu'on découvre chez les peuples dont les anciens ont exalté la sagesse. La petitesse du peuple hébreu et les vicissitudes si précieuses de son histoire ajoutent encore au respect que le livre sacré nous inspire. Le défi qu'il jette à la proportion matérielle, l'anathème dont il couvre les stériles efforts des grandes monarchies, l'annonce prophétique des ruines qui les ont remplacées, forment la seule introduction qui soit digne de la faiblesse matérielle de l'Évangile et de sa grandeur spirituelle.

Ch. LENORMANT.

Les recettes de l'Association pour la Propagation de la Foi se sont élevées en 1844, à la somme de 4,335,207 fr. 71 c., et les dépenses à celle de 3,743,908 fr. 14 c. Il y a donc un excédant de recettes de 291,299 fr. 57. Voici dans quelle proportion figurent, au tableau des recettes, les principales contrées où cette sainte association est établie :

France,	1,933,509 fr. 82 c.
Etats-Sardes,	358,528 55
Iles britanniques et colonies,	236,914 30
Prusse,	182,126 90
Belgique,	177,686 03
Etats de l'Église,	114,620 43
Deux Siciles,	100,953 39
Pays-Bas,	96,927 51
Royaume Lombard-Vénitien,	86,990 19
Amérique du Nord,	63,117 06
Toscane,	59,356 14
Allemagne,	57,590 61
Suisse,	56,937 24
Portugal,	42,123 20

Les diocèses qui ont le plus contribué sont les suivants : Lyon 175 mille 67 fr. 60 c. ; Paris, 92,371 fr. 85 c. ; Cambrai, 89,806 fr. 16 c. ; Cologne, 82,465 fr. 11 c. ; Turin, 61,000 fr. 29 c. ; Nantes, 60,168 fr. 70 c. ; Rennes, 54,637 fr. 80 c. ; Toulouse, 53,218 fr. 30 c. ; Rome, 52,115 fr. 49 c. ; Dublin, 49,465 fr. 12 c. ; Naples, 47,893 fr. 62 c. ; le Mans, 44,714 fr. 25 c. ; Gand, 43,639 fr. 74 c. ; Strasbourg, 41,883 fr. 35 c. ; Saint-Brieuc, 41,010 fr. ; Bordeaux, 40,982 fr. 15 c. ; Angers, 40,038 fr. 45 c.

La Belgique avec ses six diocèses figure, au tableau des recettes, dans les proportions suivantes : Gand, 43,639 fr. 74 c. ; Malines, 36,330 fr. 21 c. ; Liège, 33,615 fr. 22 c. ; Tournai, 31,635 fr. 05 c. ; Bruges, 22,249 fr. ; Namur, 10,216 fr. 81 c.

Les Pays-Bas ont produit, savoir : Vicariat apostolique de Bois-le-Duc, 31,159 fr. 98 c. ; celui du Limbourg, 15,228 fr. 03 c. ; celui du Luxembourg 11,168 fr. 72 c. ; celui de Bréda, 5,714 fr. 30 c. ; divers archiprêtres, 33,356 fr. 18 c.

Parmi les dons particuliers, les 4 plus forts ont été envoyés des diocèses suivants, savoir : Alby, 10,000 fr. ; Bâle, 7,887 fr. 15 c. ; Tournai, 5,847 fr. 59 c. ; Savone, 4,336 fr. 85 c.

Les *Annales* de l'Association sont tirées annuellement à 171,900 exemplaires, savoir : Français, 94,000 ; Italiens, 30,000 ; Allemands, 24,000 ; Anglais, 14,000 ; Flamands, 4,800 ; Portugais, 2,500 ; Hollandais, 1,100

Les dons envoyés de France et de Belgique pour le rachat des enfants chinois s'élevaient à la somme de 14,811 fr. 44 c.

La répartition des aumônes entre les missions des diverses parties du monde, pour 1844, a été faite dans l'ordre suivant :

Missions d'Europe,	655,984 fr. 00
— d'Asie,	466,947 04
— d'Afrique,	300,848 00
— d'Amérique,	1,127,162 70

— Le procès par l'évêque anglican de Londres au révérend Frédéric Oakeley, devant la cour ecclésiastique de Cantorbéry, s'est terminé par une condamnation. Ce résultat n'a surpris personne, il était tellement certain, que l'accusé a refusé de se défendre. M. Oakeley, qui est chanoine de Lichfield et *fellow* du collège de Balliol à Oxford, a été interdit et a dû cesser toute fonction du ministère dans la province ecclésiastique de Cantorbéry, jusqu'à ce qu'il ait rétracté les doctrines *papistes*, dont on l'accuse de s'être fait le champion. Cet arrêt a privé M. Oakeley du bénéfice dont il jouissait comme curé de l'église de Sainte-Marguerite à Londres ; il a dû abandonner sa paroisse ; mais sa condamnation le laisse dans la pleine jouissance de ses droits de membre de l'université d'Oxford comme *fellow* de Balliol et de sa prébende de Lichfield.

Les poursuites dirigées contre M. Oakeley n'ont pas été directement motivées par ses doctrines, qui sont tolérées par les évêques ou du moins qui n'ont jamais été formellement condamnées. Les doctrines de M. Oakeley sont celles de tous les puseyistes, de l'école dite anglo-catholique, qui grandit, s'étend et acquiert chaque jour de nouvelles forces. Le jour où les puseyistes comprendront qu'ils doivent être catholiques avant d'être anglais, *anglo-catholiques* , comme ils s'appellent, ils auront renversé la principale barrière qui les tient dans le schisme. Les chrétiens sont enfants de l'Église avant d'être fils de la patrie, tandis que les puseyistes sont plus jaloux de leur titre national que de leur nom de catholiques. Ils semblent ne pas comprendre que ce principe peut être proclamé sans porter aucune atteinte à la nationalité, et qu'il implique seulement que les intérêts d'un ordre secondaire ne doivent pas être sacrifiés aux intérêts d'un ordre supérieur.

Ainsi, nous le répétons, M. Oakeley n'a pas une doctrine à lui ; il professe seulement celle que la moitié peut-être des anglicans disent être la doctrine de leur Église. Si M. Oakeley a été condamné tandis qu'on laisse les autres puseyistes tranquilles, c'est qu'il a provoqué l'évêque de Londres, en lui jetant en quelque sorte le défi de le poursuivre. Après la condamnation de M. Ward par l'Université d'Oxford, M. Oakeley écrit à l'évêque de Londres qu'il partageait les opinions de M. Ward, et qu'il regarderait désormais comme une approbation officielle de l'autorité ecclésiastique la tolérance dont il avait été l'objet jusqu'à ce jour. L'évêque de Londres n'a pas cru devoir rester sous le coup de cette provocation, et il a fait condamner M. Oakeley, qui, sans cette lettre, eût continué très certainement à faire du puseyisme tout à son aise dans l'église de Sainte-Marguerite.

M. Oakeley a publié, au moment de son procès, un opuscule pour établir qu'un ministre de l'Église anglicane peut accepter toutes les doctrines de l'Église romaine et y croire fermement, quoiqu'il soit tenu à ne pas les enseigner. Cette proposition donne une idée assez nette des étranges contradictions où en sont arrivés les puseyistes, et montre combien il est difficile aux esprits les plus éclairés de se dégager des préjugés que donne l'éducation en faveur d'une religion dans laquelle on est né et dont on a reçu les principes avec le lait et les premiers soins d'une mère. Il est nécessaire de livrer bien des combats avant d'arriver à la détermination que viennent de prendre M. J. Capes et de M. J. Montgomery ; mais ces luttes de l'intelligence donnent ensuite plus de calme, plus de tranquillité et de bonheur à ceux qui, après en avoir triomphé, embrassent résolument la vérité.

Nous aurons occasion de revenir sur les réflexions que fait naître la condamnation de M. Oakeley en reprenant, où des intérêts plus directs pour nous nous ont forcé de la laisser, la grande question du mouvement religieux de l'Angleterre.

Univers.

BULLETIN.

Utilité de la chronique du jour.—Nouvelles du Mexique.—Nouvelles locales.

La chronique du jour devient de plus en plus stérile. A l'étranger, on semble commencer à s'accoutumer à cette espèce de bourdonnement populaire et de froissement général, qui, depuis longtemps et dans presque tous les pays, menacent d'amener, à chaque instant, une de ces terribles commotions, dont le résultat ordinaire est le bouleversement des états et la ruine des nations. Il surgit bien encore, et même assez souvent, dans presque toutes les différentes parties du globe, des difficultés, soit intérieures, soit extérieures, d'une nature assez grave pour compromettre la tranquillité publique, mais depuis longtemps la souplesse des gouvernements et la diplomatie réussissent si bien à tout arranger et à tout pacifier, que les journalistes eux-mêmes, tout en prenant soin d'enregistrer ces difficultés, sont convaincus d'avance qu'ils ne le font que pour la forme et que toutes ces menaces belliqueuses se borneront à des rodomontades. Il ne faut donc pas être surpris si nous en passons souvent plusieurs sous silence, ou si nous sommes lent à les enregistrer. Nous pensons qu'il vaut mieux ne rien dire, que d'annoncer des orages et des embarras, qui sont presque toujours imaginaires ou inventés par l'intérêt.

D'ailleurs la préoccupation à peu près générale du moment, c'est l'industrie. Presque partout on ne parle que chemins de fer, canaux, steamboats, télégraphes électriques, etc. etc. Quoique tout ce grand agiotage puisse bien

avoir ses inconvénients, et qu'il nous paraisse servir beaucoup plus les intérêts des grandes fortunes que ceux du peuple, cependant il doit être moins dangereux et moins à craindre que la guerre, et s'il est nécessaire pour nous faire éviter ce fléau, alors nous devons nous réjouir de le voir absorber l'attention publique, car c'est le cas de dire : *A quelque chose malheur est bon.*

—Nous avons reçu des nouvelles du Mexique de huit jours plus récentes que celles que nous avons données dans notre dernier numéro. La fameuse déclaration de guerre, qu'on avait annoncée comme déjà sanctionnée et publiée et qu'on croyait sur le point d'arriver aux Etats-Unis, n'en était encore, aux dernières dates, qu'à l'état de menace, quoiqu'elle fût pourtant plus probable que jamais. Du moins le secrétaire des affaires étrangères, Don Luis G. Cuevas, avait adressé au Congrès mexicain, le 25 de juillet, par ordre du gouvernement, pour les faire sanctionner, les deux articles suivants :

“Article 1er. Du moment que le gouvernement suprême saura que le département du Texas s'est annexé à l'Union américaine, ou que les troupes de l'Union l'ont envahi, il déclarera la nation en guerre avec les Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

“Article 2. Le but de cette guerre sera d'assurer l'intégrité du territoire mexicain, conformément à ses anciennes limites, reconnues par les Etats-Unis dans les traités de 1828 et 1836, et d'assurer l'indépendance de la nation.

“Dieu et Liberté ! Mexico, 21 juillet 1845.”

Le congrès se hâtera-t-il de sanctionner ces articles ? C'est maintenant ce qu'il reste à savoir. Cependant il est bien permis d'en douter. Car quoiqu'il puisse le faire constitutionnellement, il est bien à présumer qu'il ne le fera pas avant l'élection du nouveau Président, qui est sur le point d'avoir lieu. Probablement qu'avant de se prononcer, il voudra savoir si les intentions du nouveau maître sont belliqueuses ou pacifiques. Il est donc assez naturel que cette déclaration de guerre se fasse attendre encore quelque temps ; et il n'est pas impossible qu'elle n'arrive jamais.

—La politique du pays est à peu près dans un calme plat. Les deux seuls points qui occupent, de temps en temps, les deux partis, ce sont la nomination de M. Cayley à la place d'inspecteur-général du Haut-Canada, et la candidature du futur solliciteur-général du Bas-Canada, M. André Tachereau, au comté de Dorchester. Comme toujours, les uns réprouvent et les autres approuvent. Dire qu'ils sont tous deux ministériels, c'est dire pourquoi et à qui ils déplaisent. Toutefois il est heureux qu'on ait rien autre chose à leur reprocher. Nous ne connaissons pas encore le jour fixé pour l'élection de Dorchester, mais il est probable qu'elle ne doit pas tarder. Cependant M. Tachereau est encore le seul candidat connu qui sollicite les suffrages de ce comté.

—Les feuilles ex-ministérielles annoncent que le dépouillement du scrutin des voix devant la commission d'enquête, sur l'élection contestée entre MM. Riddie et Hinks, a donné un résultat favorable à ce dernier, et qu'elles ont la conviction que M. Hinks sera déclaré le membre siégeant peu de jours après l'ouverture de la session prochaine.

—On nous écrit de Ste. Thérèse :

“Lors de l'incendie du hangar qui contenait la dime du curé et les provisions du collège de Ste. Thérèse, il a été dit, dans les *Mélanges Religieux*, qu'il paraissait que le feu avait été occasionné par la cendre chaude mise dans un quart. Il a été reconnu depuis, qu'il n'a pas été mis de cendre dans un quart, mais bien sur la terre, et après l'avoir laissé refroidir dans un vaisseau de fer blanc. En outre, c'est le troisième jour après ce dépôt que le feu a consumé ce hangar, dans lequel on avait affaire plusieurs fois par jour. Plusieurs déclarations, faites depuis ce temps, donnent bien à penser que ce malheur n'est pas arrivé fortuitement.

“J'ai lu dernièrement dans la *Minerve*, qu'il n'y avait point eu d'examen au collège de Ste. Thérèse, que les élèves avaient été renvoyés depuis un mois par suite de l'incendie des provisions. Il y a en cela erreur. Les enfants ont été en classe le jour même de l'incendie et ne sont partis que le vingt-neuf juillet, après un examen de deux jours et demi, et dans lequel ils ont prouvé qu'ils n'avaient pas perdu leur année, et qu'ils ont l'avantage d'avoir des professeurs qui ne feraient pas déshonneur aux maisons d'éducation les plus estimées.

Les classes recommenceront, au collège de Ste. Thérèse, le huit de septembre prochain : et les parents dont les enfants doivent y commencer ou continuer leur cours d'études, sont priés de ne pas négliger de les amener au

jour fixé pour la rentrée. Tous ceux qui doivent pour la pension de lettres, enfants sont priés de s'acquitter. La perte qu'a éprouvée le collège de Ste. Thérèse, exige impérieusement cette mesure.

CANADA.

Nomination—La *Gazette Officielle* de samedi (le 15) contient la nomination de L. G. Duval, éc. à la place de Régistrateur du comté de St. Maurice, en remplacement de Chs. de Montizambert, éc. lequel remplace M. Ryland, à Québec.

—Le *Patriot* de Toronto du 15 donne les détails d'une collision entre le steamer *Kent*, et le steamer *London*, qui a eu à la Pointe Plée, et dans laquelle le *Kent* a fait un naufrage complet.

Les deux steamers se rencontrèrent à 3 heures dans la nuit. Le *Kent* voulut passer trop près du *London* ; ils se frappèrent avec un fracas terrible. Les passagers du *London* crurent quelques minutes que la machine de leur vaisseau était brisée et qu'ils allaient couler à fond, mais ils virent bientôt le *Kent* s'engloutir à leurs yeux, tandis que le *London* reprit son aplomb, et alla secourir l'autre steamer. On fit tous les efforts possibles pour sauver les passagers. Plusieurs furent tirés des chambres, sans habits, et dans le plus grand désespoir. Mais un grand nombre d'entre eux périrent malheureusement parmi lesquels on compte MM. Quaw, du Michigan, Osborne, de New-York, Deming, du Connecticut, Lowden, du Michigan, deux jeunes Demoiselles et un enfant de Spelaate, dont les noms ne sont pas connus.

Tous les officiers et conducteurs du vaisseau, ainsi que 79 passagers furent sauvés.

Ce fut une scène lamentable. La grande partie des bagages furent perdus, on les voyait flotter après que le *Kent* eut disparu sous l'eau.

Le *London* n'a reçu aucun tort. Les passagers de ce steamer ont ouvert leurs bourses aux malheureuses victimes du naufrage.

Asile des Insensés—Il paraît que le gouvernement a donné l'ordre de faire transporter tous les Insensés de Montréal, de Trois-Rivières, de St. François et de Québec, à Beauport où il a été érigé un établissement sur la terre du Col. Gungy, par les Docteurs Douglass, Morin et Fremont, pour les y recevoir ; les propriétaires devant être payés tant par tête. Nous sommes informés que les parens de ces malheureux qui les réclament pourront les avoir chez eux. L'Asile des Insensés de Montréal se trouve donc aboli et réunie aux autres à Beauport.

Chemins de fer.—Si les projets de *rail-roads* en contemplation se réalisent, le Canada tout entier va se trouver traversé par une ligne presque continue de chemins à lisse. Du Lac Huron, à peu près l'extrémité ouest du Canada, à Toronto, de Rome à Kingston, de Portland à Montréal avec un embranchement vers Québec, et de Québec à Halifax, voilà l'étendue que devront parcourir le quatre *rail-roads* dont on projette la construction. Puis viendront sans doute après les télégraphes électromagnétiques, et tout ce cortège de brillantes inventions qu'on appelle le progrès du siècle, le *go a head*. Les deux extrémités du Canada qui ne communiquent pas plus, il y a cinquante ans, que la Chine et le Nord, va se trouver en rapport continu. Qui peut calculer l'étendue de la révolution qui doit s'opérer dans ces contrées dans le demi-siècle qui va suivre ? L'Amérique n'aura plus rien à envier à l'Europe que ces antiques monuments qui annoncent sa voluptueuse décrépitude.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Le *Diario* du 5 juillet donne des détails intéressans sur la solennité qui a eu lieu dans la basilique de *Saint-Paul hors des murs*, le jour de la fête de l'Apôtre des nations. Après avoir offert le saint sacrifice sur l'autel de la *Confession*, ainsi que nous l'avons annoncé, le Pape a assisté à la messe solennelle fondée par une constitution de Benoît XIV, du 1er avril 1743, et qui a été chantée par Mgr Balulli, archevêque de Pirgi, secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers. Les cardinaux Mattei, Brignole, Amat, Tosi, Acton, Asquini et Riario Sforza, étaient rangés à la droite du trône papal. Le patriarche de Constantinople, plusieurs archevêques et évêques assistans au trône étaient placés en face des vénérables membres du sacré collège. Un second rang de sièges avait été disposé pour les prélats de la maison du Saint-Père, et pour les membres de la congrégation spécialement chargée de la réédification de la basilique de Saint-Paul. Un grand nombre d'illustres personnages appartenant à la noblesse étrangère et romaine, et un immense concours de fidèles de toute condition s'étaient rendus de bonne heure à cette solennité. Une même prière montait secrètement de tous les cœurs vers le ciel : tous demandaient à Dieu que le vénérable pontife dont le zèle a si activement pressé les travaux de la nouvelle basilique, ait la consolation de bénir et de rendre un jour au culte les autres parties de ce monument religieux, qui sera l'une des gloires du règne de Grégoire XVI. On a l'espoir que ce vœu pourra être exaucé : le Saint-Père, en visitant les travaux, a pu donner avec une grande effusion les éloges les plus mérités aux membres de la congrégation qui préside à cette belle et sainte entreprise : les charpentes et la couverture des nefs latérales sont terminées : les magnifiques colonnes de la nef principale sont déjà surmontées de leurs riches corniches et de leurs arceaux en marbres de Carare.

Ami de la Religion.

—On lit dans une lettre adressée de Rome, le 18 juin, au journal de Madrid *el Esperanz* :

« Les stipulations signées à Rome le 27 d'avril dernier, entre M. Castillo et le cardinal Lambruschini, dont je vous ai remis copie et sur les quelles vous me demandez des explications, se basent particulièrement sur le contrat de Benoît XIV, de l'année 1753.

« L'envoyé espagnol a insisté sur les désirs bienveillants qui animaient son gouvernement à l'égard de Rome ; Rome a toujours exigé la dot d'un clergé comme mesure préalable. A cela M. Castillo répliqua que si les dîmes garanties par le Concordat de 1753 étaient abolies, les Cortès avaient pourvu à leur remplacement ; Rome parlait alors de la misère des *excoñtrés*, et l'envoyé d'Espagne répondait que les nouvelles répandues à ce sujet étaient fort exagérées.

« Quant aux biens aliénés, Rome n'était pas loin de déclarer que leurs possesseurs pouvaient en jouir en toute tranquillité de conscience et de désapprobation de ceux qui prétendent troubler la quiétude des fidèles. Mais, en échange, Rome exigeait la dévolution immédiate, au clergé, des biens non encore vendus.

« M. Castillo promettait tout de bonne foi, et le Saint-Siège s'avancé jusqu'à reconnaître Isabelle II, comme reine d'Espagne vraie et légitime de fait. Voilà, en quatre mots, la substance des communications qui ont eu lieu entre l'envoyé d'Espagne et le Saint-Siège.

« Il ne manquait pas de fanatiques qui semaient la zizanie, disant que le Pape devait soutenir les droits de D. Carlos et du Saint-Siège, sans transiger d'aucune manière ; que le catholicisme des Espagnols était tel, que sur un signe de Rome ils prendraient les armes pour l'appuyer. Mais ces fanfaronades ne rencontrèrent nul écho dans la secrétairerie d'Etat, et le Saint-Siège, dans son unique sollicitude pour les nécessités spirituelles de l'Espagne, écartait du champ des négociations toute question politique.

« La question de l'approbation des évêques élus par le gouvernement espagnol devait être résolue par l'intermédiaire de l'envoyé romain à Madrid. « Tel était l'état des affaires ; tout le monde croyait les dissensions terminées. M. Castillo lui-même s'en glorifiait hautement, lorsque nous apprîmes que le gouvernement espagnol avait désapprouvé les préliminaires que son envoyé lui avait dépêchés. Alors le départ de Mgr Brunelli fut suspendu.

« A l'heure où j'écris ces lignes, la cour de Rome a déjà donné des explications et des éclaircissements sur tous les points dans lesquels le gouvernement de Madrid a cru voir des ambiguïtés évatives. Un de ces points était la reconnaissance d'Isabelle II. Rome dit que la reconnaissance politique ne peut dépendre d'elle, mais des puissances européennes ; que tout ce qu'elle peut faire, c'est de reconnaître de fait la Reine, d'établir des relations avec l'Espagne, de recevoir d'elle un ministre plénipotentiaire et d'en accréditer un auprès de son gouvernement. Quant à la reconnaissance politique, reconnaissance qui comporte implicitement celle du droit *exclusif* d'Isabelle II à la couronne, Rome n'en a pas la faculté, aujourd'hui qu'on ne lui reconnaît plus les droits politiques qu'elle a exercés du consentement de l'Europe, parmi les peuples chrétiens du moyen-âge.

« La cour de Rome, en tant que puissance politique, n'est qu'une principauté d'Italie, et il serait ridicule, ajoute-t-on, qu'elle se mêlât de décider la légitimité des rois. Si la reine d'Espagne se fait reconnaître formellement par les grandes puissances, Rome suivra infailliblement cet exemple, en attendant, elle est disposée à la reconnaître de fait. » *Univers*

FRANCE.

—M. Firal, ancien représentant du peuple, ancien membre du Conseil des Cinq-Cents, a abjuré le protestantisme et est rentré dans la foi catholique. Il a été baptisé à Metz jeudi dernier. *Univers*

—Mgr Brady, sacré à Rome le 25 mai dernier, évêque de Perth et vicaire apostolique de la Sonde et de Port-Essington, dans la partie occidentale de la Nouvelle-Hollande, est en ce moment à Paris pour les intérêts de sa mission.

« Ce prélat, dont le diocèse a plus de huit cents lieues d'étendue, ne possède ni église, ni prêtre. Tout est à créer sur cette terre lointaine où la religion n'a point encore répandu sa divine lumière. Plus de deux millions de Sauvages font partie de l'immense troupeau de Mgr Brady. Ces peuples nomades vivent de chasse et de pêche. Ils admettent les deux principes bon et mauvais. Cependant ils sont nos frères.... Bien qu'ils soient partagés en tribus et qu'ils aient des chefs choisis parmi eux, ils sont presque toujours en guerre d'extermination.

Mgr Brady a vécu dans les bois avec ces hommes encore si éloignés de toute civilisation. Cet intrépide missionnaire était heureux au milieu d'eux. Avec quelle infatigable patience il leur apprenait à connaître et à bénir le vrai Dieu ! Frappés d'admiration à la vue du zèle et de la charité du nouvel apôtre qui se sacrifiait lui-même pour les rendre heureux, ils venaient en foule auprès de la robe noire et recevaient avec joie et reconnaissance les paroles de consolation et de paix qu'il leur adressait. Ils pourroyaient avec empressement à tous les besoins de l'homme de Dieu ; c'était à qui tuerait la plus belle pièce de gibier, ou pêcherait le plus beau poisson pour l'offrir à la robe noire.

Plein de sécurité au milieu de ses bons et chers sauvages, Mgr Brady mit à profit tous les instans ; il s'appliqua à l'étude de leur langue dont il fit un vocabulaire que la sacrée Propagande vient de faire imprimer. Ce livre sera d'une très-grande utilité pour tous ceux qui doivent travailler à la conversion de ces pauvres sauvages. Ces peuples montrent les plus heureuses

dispositions pour la religion : « Demeure avec nous, disaient-ils souvent à Mgr Brady, pour nous instruire et nous consoler ; nous aurons soin de toi, nous chasserons et nous pêcherons pour toi. » Le zèle et les vertus de Mgr Smith, qui le premier a visité ces sauvages, firent sur eux une impression si vive et si salutaire, qu'au moment de les quitter pour venir en Europe, ils ne cessaient de lui répéter : « Reviens, reviens bientôt au milieu de nous pour nous apprendre à connaître et à aimer le grand Dieu.... Ah quand verrons-nous des robes noires demeurer toujours avec nous ! »

Daigne le Seigneur exaucer les vœux du digne évêque de Perth, qui est venu de Rome à Paris pour y solliciter les secours qu'exige l'état de son immense diocèse !...

ESPAGNE.

—La *Esperanza* reçoit, dit-elle, de tous côtés de nombreuses correspondances qui lui peignent sous les plus tristes couleurs la misère du clergé. Dans certaines provinces, les curés n'ont rien reçu depuis vingt-sept mois, et plusieurs d'entre eux sont obligés de copier des écritures pour ne pas mourir de faim.

Cependant les Cortès ont voté une loi provisoire cette année. Mais, observe le *Catolico*, cette loi n'a été publiée que cinq mois après le vote, le 1^{er} juin dernier. A la même époque eurent lieu la nomination de la Junte de dotation, le contrat avec la banque de Saint-Ferdinand, la classification des curés, etc. Cet empressement du Gouvernement a pu faire croire qu'il voulait recouvrer le temps perdu, et exécuter en un jour ce qu'il avait négligé plusieurs mois. Illusion. Le prêt de cent millions de réaux par la Banque se réduit simplement à vingt millions, et la dévolution de biens non vendus n'a pas encore été accomplie.

Si l'on en croit le *Globo*, la Junte de dotation a adressé à M. le ministre des finances une lettre conçue en termes fort énergiques pour lui demander la dévolution immédiate des biens du clergé. *Univers*

SUISSE.

—La *Gazette ecclésiastique* de Lucerne annonce, sous la date du 26 juin, l'arrivée dans cette ville des RR. PP. Simen, ancien provincial de la Compagnie de Jésus, et Burgstaller, qui a acquis une réputation méritée dans les missions. Il est remarquable, qu'à la suppression de leur ordre, les Jésuites avaient été remplacés à Lucerne par une communauté de Cordeliers, qui, jusqu'à sa sécularisation, n'a cessé de démolir leur œuvre en fait de piété aussi bien que d'éducation : d'où est résultée la situation actuelle, moralement si déplorable, d'une grande partie du patriciat et de la bourgeoisie de Lucerne. Aujourd'hui ce sont eux qui remplacent leurs remplaçants, avec la ferme résolution de reprendre l'œuvre de leurs premiers et vénérables prédécesseurs. La feuille lucernoise, en annonçant l'arrivée de ces deux religieux, déclare que maintenant toutes les invitations menaçantes ou amicales de la Diète de renoncer à recevoir les Jésuites arriveront trop tard ; car jamais Lucerne ne se laissera subjugué par une faction qui n'a aucun droit à lui faire la loi.

—On nous écrit de Fribourg que le Grand-Conseil vient enfin de se prononcer, à la majorité de 43 votes contre 19, pour la réforme radicale de l'École secondaire, qui, depuis bien des années, n'était qu'un séminaire de corps francs. Aux termes du décret de l'autorité souveraine, l'enseignement religieux, celui de l'histoire et de la géographie, ne pourront plus être confiés qu'à des ecclésiastiques choisis et approuvés par l'évêque. La surveillance des maîtres, de l'enseignement et des livres élémentaires, est également et exclusivement confiée à ce prélat. Les maîtres ne seront nommés que pour six ans, et leur choix sera toujours soumis au placet épiscopal. Aucun élève protestant ne sera admis à cette école, à l'exception de ceux qui appartiennent à des familles de domiciliés à Fribourg, attendu qu'il existe à Morat une école supérieure exclusivement protestante, à laquelle, indépendamment de ses revenus, l'Etat accorde encore une subvention de 5,000 fr. (7,500 fr. de France.) Il faut dire, à la louange des députés du bailliage de Morat qu'en qualité de protestants ils se sont abstenus de toute participation à la discussion et au vote de la loi, ce qui prouve que le bon sens suffit pour établir la séparation des intérêts confessionnels entre deux religions opposées, et que toute loi qui vient s'opposer à une situation basée sur la nature, lorsqu'elle n'est pas une tyrannie, est du moins une injure au bon sens. Le texte de celle-ci prouve que tout y est remis à l'autorité épiscopale, ce qui n'empêche pas les organes quotidiens du protestantisme et du radicalisme suisse et allemand d'annoncer au monde la désastreuse nouvelle de la remise *Aux Jésuites* de la dernière école qui avait jusqu'ici échappé à leur funeste pouvoir. *Univers*

CHINE.

—Nous avons annoncé dans le temps que, le 20 mars dernier, huit missionnaires : MM. Dagobert, Labbé, Castex, Pichon, Couckan, Leturdu, Larnaudie et Daniel, tous appartenant à la congrégation des Missions-Étrangères, s'étaient embarqués à Bordeaux sur le navire Lorient, faisant voile pour les mers de Chine.

Les familles de ces généreux ouvriers apostoliques apprendront avec plaisir que l'on vient de recevoir de leurs nouvelles.

Voici la lettre que M. Dagobert écrit à M. T..., l'un des directeurs du séminaire des Missions-Étrangères.

A bord de Lorient, à 4° au N. de l'Equateur, et par 22 de longitude Ouest, le 23 avril 1845.

« Mon sieur et très cher confrère,

« Quel bonheur de rencontrer une occasion pour vous envoyer deux mots,

quoique bien courts, vu le peu de temps qui nous est donné. Nous en aurions eu bien davantage, car il y a déjà assez longtemps que le navire qui doit vous porter cette lettre a été aperçu à l'horizon, mais c'était pendant que que nous célébrions la sainte messe, et vous ne nous en voudrez pas d'avoir donné la préférence au bon Dieu.

« Nous avons été jusqu'ici favorisés du temps le plus satisfaisant que l'on puisse désirer. Déjà nous avons eu le bonheur de pouvoir célébrer dix-huit à vingt fois le saint sacrifice sans le moindre accident. Nous avons le meilleur équipage que l'on puisse désirer. A peine avions-nous quelques jours de mer, que trois matelots et un mousse, qui n'avaient pas fait leur première communion, sont venus d'eux-mêmes nous prier de les instruire pour la leur faire faire. M. Daniel donne des leçons de lecture et d'arithmétique à deux ou trois autres. D'autres matelots viendront ensuite, très probablement. Dimanche dernier, tout l'équipage, excepté deux ou trois, retenus par leur service, ont assisté à la messe d'une manière vraiment édifiante. Ils étaient, je crois, quinze. On eût dit des pécheurs devenus apôtres, quittant leurs barques pour venir reconnaître Jésus-Christ. Nous n'avons qu'à nous féliciter de la parfaite bienveillance de l'excellent capitaine Caxaïés et de celle du second, qui est son frère.

« Pour tous nos chers confrères, ils vont bien, excepté peut-être M. Leturdu, qui a été très affaibli par le mal de mer et qui n'est pas encore entièrement remis.

« Nous nous unissons tous ensemble pour vous offrir, ainsi qu'à M. le supérieur et à tous les MM. directeurs, nos très humbles respects. *Idem* à tous nos chers confrères, les aspirants, souvenirs d'une bien affectueuse charité.

« Vos serviteurs très humbles et tout dévoués en Notre-Seigneur.

« DAGOBERT, missionnaire apostolique, etc. »

AMÉRIQUE.

—Le renouvellement de la foi et de la piété se manifeste à Lille d'une manière sensible. Le clergé, composé de soixante cinq prêtres, déploie un zèle qui est récompensé par la ferveur des Catholiques. Le nombre de ceux qui ont rempli à Pâques le devoir de la confession et de la communion pascales, n'a pas été moins de vingt-cinq mille. Dans le nombre se trouvent environ quatre-vingts Protestants nouvellement convertis. Deux hôpitaux considérables, et plusieurs établissements religieux, également dévoués au bien de la population, font apprécier l'esprit de charité du catholicisme, et les bienfaits qu'il répand toutes les fois que son action n'est pas entravée.

Propagateur catholique.

—Un marchand de Cincinnati, M. Wheeler, vient de faire présent à l'Evêque de Cincinnati, d'un lot de terre placé à quelque distance de la ville, entre Lewistown et Columbia, pour l'érection d'une nouvelle église.

Propagateur Catholique.

NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

—On écrit de Toplezia (frontière turco-autrichienne), le 12 juillet :

« Toutes les personnes plus ou moins malades qui sont venues prendre des bains aux eaux saluaires mais très peu renommées de Toplezia, viennent de prendre la fuite devant le bruit des armes et ont fait place aux blessés du 9 juillet, dans le combat entre les Autrichiens et les Croates-Turcs.

« La gravité de cet événement est telle qu'il n'y aurait pas d'exagération à s'écrier : « C'en est fait du *statu quo* de l'empire ottoman. » Ce *statu quo*, au maintien duquel l'archiconservatrice Autriche vouait tous les moyens de sa politique depuis dix ans, vient d'être ébranlé par les insurgés turcs, qui ont été battus par le colonel Autrichien Jelachich (lisez Jelatschirsh), non sans lui avoir tué des officiers et des soldats au nombre avoué de 42, mais plus considérable sans doute, vu celui des blessés qui remplissent les maisons changées en hôpitaux. Il est impossible que l'Autriche se contente de la satisfaction que le gouvernement turc lui aura donnée ; cette satisfaction serait une niaiserie, puisque le Divan n'est pour rien dans la provocation sanglante des rebelles qui dépendent aussi peu de lui, quoique ses sujets, que de l'Autriche, dont ils ne le sont pas encore.

« Malgré leur défaite, non seulement ces rebelles n'ont pas fait leur soumission, mais encore l'insurrection prend de l'extension. On dirait qu'un génie souffle courage et persévérance, et ce génie-là est connu du cabinet autrichien, il s'appelle le slavisme ; que le Czar le protège !

« Plusieurs régiments autrichiens sont en marche pour renforcer le corps d'observation étendu sur la frontière turco-autrichienne. Si c'étaient des ennemis à battre, on pourrait espérer de finir l'affaire par une victoire décisive, mais c'est une insurrection, un incendie qu'il faut éteindre. Donc, bon gré, malgré, l'Autriche sera obligée d'occuper le territoire turc pour y maintenir l'ordre et empêcher le feu de gagner son propre territoire, chez les Croates, ses sujets bien-aimés. Ce sera la protection diplomatique changée tout à coup en protection armée. Le Czar, qui a la passion de protéger l'empire ottoman, ne manquera pas d'accourir de son côté au secours de ce voisin.

« Le colonel Jelachich, dont le nom est un présage, car il est slave, aura ouvert le premier acte du drame qui va se jouer dans l'empire ottoman, à la perpétuité duquel sir Stratford Canning a bu au banquet donné au grand-duc Constantin. Ce drame sera plus sérieux que la comédie diplomatique de Constantinople, grâce à laquelle tout le sang chrétien crie vengeance au

Univers.

ALGÉRIE.

—On lit dans la *France algérienne* :

« Un magnifique lion fréquentait depuis plusieurs années les environs du petit camp d'Oned Zergha. Les Arabes, qui le rencontraient souvent dans leurs excursions, l'avaient décoré d'une foule de titres honorifiques et ils vivaient avec lui en parfaite intelligence moyennant quelques bœufs et moutons qu'ils lui laissaient choisir dans leurs troupeaux. Prélevant cet impôt sans aucune difficulté, le pacifique lion se laissait familièrement coudoyer par les Arabes, hommes, femmes et enfants, sans leur faire le moindre mal.

« Quelques Français, habitants du camp d'Oned-Zergha, se montrèrent moins sociables que les Arabes à l'égard du respectable lion et décidèrent de lui faire la chasse.

« Le 18 juin, dans l'après-midi, ils partirent, dans ce but, au nombre de huit, tous militaires ou cantonniers déterminés et bien armés. Vers cinq heures ils rencontrèrent le lion, qui s'arrêta tranquillement devant eux, ne paraissant nullement disposé à livrer bataille ; un soldat du génie qui se trouvait plus près de lui que ses camarades lui envoya une balle presque à bout portant, et l'animal se retira en poussant des rugissements plaintifs, ce qui fit supposer aux chasseurs qu'il était mortellement blessé. Dans cette persuasion, et comme il ne leur restait pas trop de temps pour rentrer au camp avant la nuit, ils se retirèrent avec l'intention de revenir le lendemain matin à sa recherche.

« Le 19, la petite troupe, grossie de quelques autres personnes, se mit en campagne au point du jour. Les chasseurs s'engagèrent dans des broussailles où ils avaient de fortes raisons de présumer que le lion s'était réfugié. Tout à coup l'un des soldats, le sapeur *Élanc Brude*, le voit à quatre pas devant lui, prêt à s'élaner et le couvrant de son regard sanglant et terrible, il eut juste le temps de croiser la baïonnette, et son furieux adversaire vint s'y enfoncer jusqu'à la douille ; le choc fut si puissant que le soldat fut renversé et se trouva en un clin d'œil dans les griffes du monstre. Cette lutte inégale était effrayante à voir ; notre brave sapeur, dans cette position désespérée, appelait à son secours ses camarades, qui virent qu'il n'y avait plus qu'un seul parti à prendre, celui de tirer sur la masse mouvante au risque de blesser l'homme, car il était perdu.

« Le malheureux fut en effet atteint d'une balle avant que le lion, couvert de blessures, se décidât à lâcher prise. Transporté à l'hôpital militaire de Philippeville, on pansa les blessures du sapeur. Celle du coup de feu et les déchirures que le lion lui avait faites ne parurent pas très graves, et on conçut l'espoir de le sauver. Cet espoir ne fut pas de longue durée : ce brave militaire est mort la nuit suivante. Le terrible animal fut tué et ramené à Philippeville. Notre correspondant l'a mesuré ; il a 1 mètre, 75 cent. de haut, et trois mètres 10 cent. de long, y compris la queue, qui, à elle seule, est de 1 mètre. Ses dents canines, 10 cent. de longueur à partir des gencives. On est maintenant à la recherche d'une lionne, qui, dans l'intervalle de la première à la seconde chasse, aurait été vue léchant les plaies de la première victime de nos chasseurs. »

LES BIENFAITS DE LA PROVIDENCE.

OU LES EFFETS DE LA BONNE ÉDUCATION.

« Ah ! voilà encore notre ivrogne en goguette, s'écriait la femme de Germain, ouvrier ébéniste, rue Mouffette à Paris, en entendant son mari monter l'escalier en trébuchant, et répéter d'une voix rauque, les refrains d'une chanson bachique ; le voilà gris comme hier, comme avant-hier ; la semaine est en bon train... »

« Entre donc, supprime de cabaret, viens donner du pain à ces enfants qui m'étourdissent de leurs cris... »

—Tout beau, tout beau, la bourgeoise, ne soyez pas si sévère : si j'ai bu, j'ai payé... ; et, rogue la galère.... il n'en mourra que les plus malades.

—Tu as payé, misérable : tu as encore dépensé jusqu'à ton dernier sou, et tu nous laisses ici sans pain.... Va, tu es indigne de voir le jour.

—Pas tant de paroles, la bourgeoise... ; ne prenez pas le ton si haut... je n'aime pas les mauvaises langues, et la vôtre, madame Germain, n'est pas de la meilleure espèce.

—Impertinent, tu viendras encore m'insulter ici ; toi, qui vis comme un grand paresseux et qui ne connais plus d'autre chemin que celui du cabaret ; toi qui vas godailler avec tes semblables pendant des journées entières, tu prétendras encore me faire la loi, et m'obliger à supporter toutes tes avanies ; tu as beau faire, je te dirai tes vérités, entends-tu ?

—Tais-toi.

— Me taira-tu ? Et je voudrais bien voir que tu pourrais me fermer la bouche. Quoi, il faudra se laisser dépouiller pièce à pièce ; il faudra se voir réduit sur la paille ; n'avoir plus que des yeux pour pleurer, et sécher de misère et de faim pour toi, pour un ivrogne comme toi, qui, du matin au soir, ne pense qu'à la chopine et à la paille.

— Te tairas-tu, langue de vipère ?

— Non, je ne me tairai pas ! tu veux me faire mourir à petit feu ; mais au moins tu sauras à qui tu as affaire. Va, misérable, retourne à tes orgies ; va boire jusqu'à tes habits, jusqu'à ton lit, jusqu'aux nippes de tes enfans ; va, mais ne remets pas les pieds ici, et que je ne te revoie jamais plus !

La femme de Germain, en prononçant ces paroles, était animée d'une violente colère ; sa voix était devenue aigre et criarde, ses yeux hagards ; sa figure était agitée d'une manière convulsive. Ne se possédant plus, elle fit même un pas vers son mari, comme pour le pousser dehors. Mais celui-ci, irrité à son tour de ses criarderies, et échauffé par la boisson, la menaça du geste, et bientôt après ne s'en tint plus à la menace.

La scène devint affreuse ; et les injures, et les cris et les coups se multipliaient et s'entrechoquaient avec une effrayante rapidité. Les enfans, témoins de ce triste spectacle et pressés par la faim, le rendaient plus triste encore par leurs pleurs et leurs gémissemens.

Tel était l'intérieur du ménage de Germain : tel était le désordre qui y régnait, et qui se renouvelait presque chaque semaine. Les enfans grandissaient parmi ces querelles, ce trouble et cette misère ; et ils vivaient sans principes, sans instructions, sans soins d'aucune espèce, au milieu des mauvais exemples et de la coupable conduite de leurs parens.

Oh ! combien la vie que menaient ces deux malheureux époux était différente de celle qu'ils s'étaient promise, lors de leur mariage. Germain était un ouvrier assez habile dans son état ; étant garçon, comme il gagnait de fortes journées, il n'avait à supporter aucune privation ; et, sans songer à l'avenir, il dépensait l'argent plus facilement qu'il le gagnait. C'était un des habitués des marchands de vins, un des plus élégans ouvriers ébénistes. Il fit la connaissance de mademoiselle Honorine, petite ouvrière en lingerie, qui n'avait d'autre ressource que son aiguille ; mais qui, par sa mise et ses manières, cherchait à se donner un air d'importance.

Le mariage fut bientôt conclu, mais ne fut longtems heureux. Ni l'un ni l'autre des deux époux n'avait reçu une bonne éducation ; ni l'un ni l'autre n'avait des principes religieux ; et, quand une union n'est pas formée ni consolidée par la religion, elle ne tarde pas à porter des fruits bien amers.

Quelques contradictions sur des sujets futiles commencèrent à apporter du refroidissement dans le ménage ; bientôt on ne sut plus montrer la moindre complaisance, ni se passer la plus petite chose ; et on ne tarda pas à arriver à l'habitude de gronder, de quereller, de boudier.

Le mécontentement était d'autant plus vif qu'il était moins attendu, et qu'on se sentait plus cruellement trompé sur toutes les espérances qu'on avait conçues.

Germain, ne pouvant jouir, dans l'intérieur de son ménage, de la satisfaction et de la paix qu'il comptait y trouver, reprit peu à peu toutes ces habitudes de garçon. Dans les premiers mois du mariage, il avait été fort laborieux, et il avait pu faire l'acquisition des meubles qui leur étaient devenus nécessaires. Mais l'aisance ne fut pas de plus longue durée, que l'exactitude au travail. Il eut bientôt retrouvé ses anciens camarades et renoué avec eux toutes les parties de plaisirs, dans lesquelles il absorbait autrefois le produit de ses semaines.

Honorine avait aussi travaillé d'abord avec ardeur, mais elle avait beaucoup de vanité ; son but était de satisfaire toutes ses fantaisies, et elle ne ménageait pas l'argent pour se procurer les colifichets qu'elle jugeait nécessaires à sa toilette. Il fallut bientôt mettre un terme à toutes ses dépenses ; car, à mesure que les besoins s'accroissaient, les ressources diminuaient. Germain travaillait peu et dissipait beaucoup. Un enfant, puis un second étaient venus augmenter les embarras du ménage, et ils exigeaient des soins qui empêchaient leur mère de s'occuper de son ouvrage.

Les jeunes époux auraient pu vivre honnêtement et élever leurs enfans d'une manière convenable, s'ils avaient conservé l'amour de l'ordre et du travail. Mais l'un et l'autre étaient bannis de leur demeure, et Germain et Honorine n'étaient pas mariés de deux ans qu'ils commencèrent à sentir la misère. Au lieu de reconnaître ses torts et de chercher à ramener son mari dans la bonne voie, Honorine prit insensiblement, à son égard, un ton de reproches et de dureté, qui l'aggravait tous les jours davantage.

L'affection n'avait jamais été réelle ni solide entr'eux ; elle fit bientôt place à une complète indifférence, puis à une vive inimitié. Il fallut vendre un à un les meubles qu'on avait acquis dans les beaux jours qui avaient été de si courte durée ; il fallut porter au Mont-de-Piété presque toute la parure de la pauvre Honorine ; il fallut enfin supporter souvent les privations les plus pénibles, sans espoir d'en voir le terme.

Quelquefois cependant, Germain, pressé par la misère et touché du pitoyable état où étaient réduits ses enfans, semblait vouloir amender sa conduite. Il reprenait l'ouvrage et paraissait retrouver sa première ardeur ; mais une contrariété de la part de sa femme suffisait pour mettre fin à ses bonnes résolutions, et il ne tardait pas à reprendre son train de vie ordinaire.

Ainsi s'écoulaient les plus belles années de Germain et d'Honorine. Chaque jour rendait leur position plus fâcheuse, leur union plus insupportable ; et leurs dissensions, depuis quelque tems, avaient pris un caractère tellement grave, que tout rapprochement paraissait désormais impossible.

Le lendemain du jour où s'était passée la scène affreuse que nous avons rapportée, Germain s'était levé plutôt qu'à son ordinaire ; et, sans dire mot, était sorti aussitôt de sa chambre. Il ne savait trop que faire, que devenir ; son visage était déchiré des coups qu'il avait reçus dans la lutte de la veille, et son cœur profondément ulcéré.

Il descendait à pas lents les escaliers, lorsqu'il aperçut Simon le chiffonnier qui habitait dans le galetas au-dessus de sa chambre, et qui, muni de ses crochets et sa hotte, allait commencer son travail dès l'aube du jour.

— Eh bonjour, M. Germain, lui dit le père Simon, vous êtes bien matinal aujourd'hui ; il est rare que nous nous rencontrions ensemble sur l'escalier à cette heure-ci.

— Bonjour, M. Simon, répondit Germain, d'un ton triste et en portant la main sur son visage, comme pour cacher les marques déshonorantes qu'il portait.

— Le ménage ne va pas fort bien, reprit le chiffonnier, et il paraît que vous ne faites pas tout ce que vous voulez chez vous.

— Ça va mal, père Simon, ça va fort mal, et quand on est aussi malheureux que je le suis, on est tenté de se casser la tête contre la muraille.

— Bah ! voisin, il ne faut pas prendre les choses si au sérieux. Ces femmes ont quelquefois de mauvais momens à passer, et elles choisissent souvent celui où on est le moins endurant. Si j'étais de vous, voisin, je ferais la paix.

— C'est impossible, elle a un trop mauvais cœur.

— Écoutez, voisin, et croyez-moi, elles se font encore plus méchantes qu'elles le sont. La mienne aussi m'a donné du fil à retordre, et maintenant tout va au mieux. Il faut tout avouer, je ne faisais pas non plus tout ce que je devais faire ; et, quand l'un va de travers, l'autre a bien de la peine à marcher droit.

— Vous avez beau dire, père Simon, je suis désespéré ; Honorine m'a trompé et elle ne peut plus que faire mon malheur. J'ai là deux garçons dont il n'y a pas de parti à tirer. L'aîné va avoir dix ans, et ça n'a ni force ni vigueur ; et ça ne veut ni travailler, ni obéir, que voulez-vous que j'en fasse ? Que voulez-vous que je devienne ?

— Pour vos garçons, M. Germain, j'ai un conseil d'ami à vous donner, c'est de les envoyer à l'école.

— Et que voulez-vous qu'ils aillent faire à l'école, ils obéiront encore moins à leur maître qu'à leur père, et je vous garantis d'avance qu'ils n'y voudront rien apprendre. D'ailleurs, j'ai à peine du pain à leur donner, comment voulez-vous que je paie ce qu'il faudra pour les instruire ?

— A l'école que je veux dire, voisin, il ne faut pas d'argent, c'est l'école chrétienne. Il y a le petit Michel, le fils de cette fruitière qui demeure au coin de la rue, c'était un vrai garnement ; et cette pauvre veuve m'a fait mainte et mainte fois ses lamentations, sur tous les chagrins que ce petit drôle lui causait tous les jours. Eh bien, elle s'est décidée à l'envoyer à l'école chrétienne, et il est maintenant doux comme un petit agneau.

— Et vous croyez que les miens pourront changer aussi ?

— Et pourquoi pas ? Les bons frères en ont changé bien d'autres, et tous les pères et mères de famille que j'ai connus, ne savent comment reconnaître tout le bien qu'ils ont fait à leurs enfans.

— Père Simon, je suivrai votre conseil ; vous ne m'en avez jamais donné de mauvais. Au moins, je me débarrasserai pendant quelque tems du tracas que me donnent ces misérables enfans.

— Adieu, M. Germain, bonne journée !

— Au revoir, père Simon.

Suite au prochain numéro.

DEMANDE D'INSTITUTEURS.

ON a besoin à ST. GEORGE DE HENRYVILLE d'un MAITRE D'ECOLE-MODÈLE et de plusieurs MAITRES ou MAITRESSES D'ECOLE INFÉRIEURE.— Avec un bon certificat de morale et un peu d'instruction qu'il vienne en sûreté, il y aura de l'encouragement pour toutes les capacités. Le Maître d'École-Modèle peut compter sur de bons émolumens.
St. George de Henryville, 21 août 1845.

AGENCE D'ORNEMENTS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRIS (HOPITAL-GÉNÉRAL).
A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église; ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS
DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
SATINS DE DIVERSES COULEURS.
DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.
ORFROIS DE DALMATIQUES
" " CHAPES.

—DE PLUS—

CROIX DE CHASABLES ASSORTIES,
ÉTOILES PASTORALES "
SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.
BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.
GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.
FRANGES ET GALONS OR FIN
" " OR MI-FIN,
" " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.
New-York.

Atelier de Relieur.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—
Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI—
Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

O. BEAUCHEMIN,
RELIEUR,
13, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

PROSPECTUS

DE LA
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
Carte Géographique
DU
CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.

PAR
JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Irlande et de l'Isle du Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Oregon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prends maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY
Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procurent dix souscriptions et qui répèderont pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
Publié par J. B. DUPUY, } FRÈRES.
Imprimé par J. A. PLINGUET.